

Pour en connaître davantage ou pour obtenir le

FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 320

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 679-0855

Courriel : info@oeuf.ca

Site Internet : oeuf.ca



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec



Édition spéciale 2024

PROGRAMME

D'AIDE AU DÉMARRAGE DE

Producteurs d'œufs

DÉDIÉS À LA VENTE DIRECTE :

une opportunité à votre portée !



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec



Introduction

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) présente l'édition spéciale 2024 du Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe. Cette initiative s'intègre à l'objectif de satisfaire les besoins de ce marché en émergence. Les critères associés à cette édition ont été développés avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et l'alimentation du Québec (MAPAQ).

Aide offerte

Exceptionnellement, cette édition spéciale offre la possibilité à tous nouveaux producteurs désireux de démarrer la production d'œufs et d'en faire la mise en marché essentiellement en vente directe, de soumettre une demande afin d'obtenir sous certaines conditions, un droit de produire un quota maximum de 500 pondeuses. Si le nombre de candidatures éligibles excède 30, la Fédération se réserve le droit d'étaler leur démarrage sur plusieurs années pour des questions de logistique. Ce droit n'est pas transférable.

Objectif

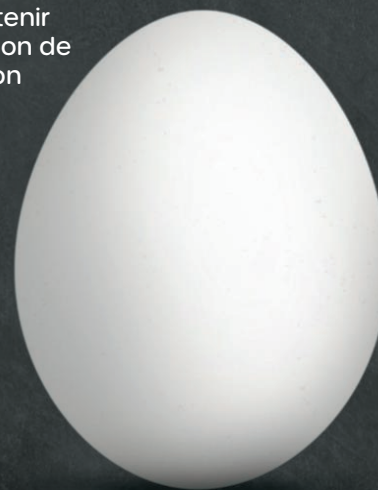
L'objectif de cette édition ponctuelle est de contribuer à combler les besoins du marché des circuits courts par la mise en place de plusieurs petites entreprises. Les types de mise en marché priorisés par cette édition spéciale sont les marchés publics, les paniers bio et les marchés virtuels (ex. marchés de solidarité).

La gestion des surplus doit donc se faire de manière à respecter ces types de mise en marché.

Critères d'admissibilité

- être âgé d'au moins 18 ans;
- avoir le projet de démarrer une nouvelle entreprise de production d'œufs de consommation à laquelle il participera activement de manière à approvisionner un marché en vente directe;
- être domicilié au Québec et être citoyen canadien ou résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
- n'avoir jamais détenu ou exploité un contingent de production d'œufs de consommation au Québec, ni été propriétaire de parts sociales d'une société ou actionnaire d'une personne morale qui détient ou exploite un tel contingent;
- ne pas être un membre de la famille immédiate* d'une personne qui détient ou exploite un quota de production d'œufs de consommation ou d'une personne qui détient des parts sociales dans une société ou du capital-actions d'une personne morale qui détient ou exploite un tel quota;
- s'engager à vendre tous les œufs produits par les pondeuses en production via la vente directe;
- respecter les normes de logement en vigueur qui excluent notamment la mise en place de logements conventionnels;
- être propriétaire, locataire ou détenir une entente de bail pour la location de la terre conditionnelle à l'obtention du quota;
- ne jamais avoir été membre d'un jury constitué pour évaluer les candidatures soumises dans le cadre du PAD 500.

* On entend par « membre de la famille immédiate » ou « membre de sa famille immédiate » : père, mère, conjoint, enfant, frère, sœur, beau-père, belle-mère, gendre, bru, beaufrère, belle-sœur, neveu, nièce, petit-fils et petite-fille.



Informations générales

Chaque candidature respectant TOUS les critères d'admissibilité sera éligible selon les conditions que l'on retrouve dans le FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

Les participants devront transmettre les informations suivantes :

Identification :

- l'emplacement du site de production;
- les études reliées et autres formations reliées au domaine agricoles;
- expérience(s) de travail en agriculture;

Production :

- description du projet;
- mise en marché envisagée;
- la capacité et le type de logement;
- la gestion des surplus d'œufs, du fumier et des mortalités;
- normes de bien-être, salubrité et biologiques;
- date de mise en production visée.

Échéancier :

La période de mise en candidature est actuellement ouverte. La date limite pour soumettre les dossiers est fixée au 22 septembre 2023 et le dévoilement des récipiendaires aura lieu au plus tard le 22 décembre 2023.

Le formulaire et les modalités du programme sont disponibles à l'adresse suivante oeuf.ca/zone-producteur/pad-vente-directe/.



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec